

ARCD Toulouse 8-11 mars 2016

Proposition de symposium dans le cadre du thème 2 : analyse des pratiques de formation des enseignant-e-s

Analyser des praxéologies de formation : apports de la TAD

Discutant : Yves Chevallard, Professeur émérite à l'université d'Aix-Marseille, ADEF

Communicants :

Michèle Artaud, Maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille (ÉSPÉ), ADEF ;
Jean-Pierre Bourgade, Maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille (ÉSPÉ), ADEF ;
Gisèle Cirade, Maître de conférences à l'université de Toulouse (ÉSPÉ), UMR EFTS ;
Pierre Sémidor, Professeur agrégé à l'université de Bordeaux (ÉSPÉ), Lab-E3D.

Résumé du symposium

Du point de vue de la théorie anthropologique du didactique (TAD), l'analyse de pratiques, qu'elles soient d'enseignement ou de formation, ne va pas sans l'analyse du discours, du *logos*, qui a pour fonctions de justifier, de produire, de rendre intelligible les pratiques (Chevallard, 1997, 2007) : nous parlons ainsi de praxéologies de formation ou d'enseignement. Les institutions de formation de professeurs sont des institutions didactiques, le formateur occupant une position d'aide à l'étude ou de directeur d'étude dans un système didactique constitué autour de questions de formation de professeurs. En tant que tel, il se voit donc confronté à deux grands problèmes : constituer – au moins partiellement – la matière à enseigner, soit les questions et les œuvres à mettre à l'étude ; en organiser l'étude. Nous examinerons principalement ici la constitution de la matière à enseigner à travers la formation à l'enseignement de l'orthographe des professeurs d'école, la formation des enseignants d'écoles d'ingénieurs ou encore celle des professeurs de mathématiques, et la direction d'étude à propos de la formation des professeurs de mathématiques. Dans l'examen de ces questions, nous nous attacherons à mettre en évidence les éléments du *logos* relatifs aux pratiques analysées.

La place du savoir dans la formation de conseillers pédagogiques d'université

Jean-Pierre Bourgade, EA 4671 ADEF, Marseille

Résumé.

Les institutions d'enseignement supérieur français sont depuis quelques années les témoins et les acteurs de l'émergence de la profession de *conseiller pédagogique* de l'enseignement supérieur (CP). Initié de façon informelle et non concertée dans plusieurs établissements, ce mouvement a conduit des agents aux titres divers (enseignants chercheurs, ingénieurs d'étude, etc.) à assumer des fonctions qui ont peu à peu fait l'objet d'une formalisation sous la forme de référentiels de compétences. La clarification institutionnelle est en voie avec la création prévue à brève échéance d'un concours d'ingénieur d'étude conseiller pédagogique. Voués à intervenir auprès d'un public d'enseignants et d'enseignants chercheurs exerçant dans des disciplines très diversifiées, les conseillers pédagogiques situent leur action notamment dans l'accompagnement à la mise en place d'ingénieries pédagogiques. La question se pose alors de la nature de la prise en compte du savoir à enseigner dans ces actions d'accompagnement, avec des attitudes pouvant différer d'un CP à l'autre ou d'une intervention à l'autre d'un même CP. L'observation et l'analyse d'actions de conseil et d'accompagnement par des CP intervenant notamment en écoles d'ingénieur illustre d'une part un certain refoulement du didactique et d'autre part l'appréciation différenciée de phénomènes didactiques selon l'origine académique du CP.

Mots clés. Conseiller pédagogique de l'enseignement supérieur ; praxéologies de formation ; refoulement du didactique ; compétences.

Développement

Le métier de conseiller pédagogique de l'enseignement supérieur émerge rapidement en France (depuis environ vingt ans), de telle façon qu'à l'heure actuelle, « les personnels universitaires impliqués dans le conseil pédagogique sont très diversifiés en termes de catégories et de type de compétences, ils interviennent dans des contextes variés, et se donnent rarement le titre de conseiller pédagogique. Ce métier est en phase d'émergence et ses contours sont actuellement flous au sein de l'enseignement universitaire français ; c'est pourquoi il paraît utile de s'interroger sur sa définition et sur les compétences qu'il requiert » (Chaliès et al., 2010 ; voir aussi Langevin, 2009). En effet, après une première phase durant laquelle la construction de la profession se fait essentiellement de façon artisanale (Pigeonnat, Ricci & Rovero, 2007), le ministère de l'Éducation nationale envisage la création d'un concours de recrutement d'ingénieurs d'étude spécialistes du conseil pédagogique. Parallèlement est créé à l'Université Toulouse Jean-Jaurès le premier master à l'échelle nationale dédié à la formation de conseillers pédagogiques. Cette formation s'est articulée autour d'un référentiel de compétences (voir par exemple Chênerie et al., 2014) dont la construction s'est faite par consultation de personnels faisant office de conseillers pédagogiques et s'est également inspirée de travaux analogues menés dans les universités américaines, canadiennes et belges (Wall & McAleer 2000, Houle & Pratte 2007). L'approche par compétences fait l'objet de discussions intenses, notamment dans la communauté des didacticiens. On pourrait ainsi interpréter l'absence de toute référence aux savoirs didactiques dans le référentiel français à la lumière des remarques de Schneider (2006) à l'égard de l'influence de la transversalité des compétences sur le refoulement du didactique et, en particulier, sur l'impossibilité de tout travail de catégorisation des problèmes (mathématiques dans le cas considéré par Schneider). L'analyse de documents produits par trois conseillers pédagogiques intervenant dans des écoles d'ingénieurs ainsi qu'un travail d'observation de l'action de ces conseillers dans le cadre d'accompagnement d'enseignants de ces écoles permettent de mettre au jour l'influence de l'approche par compétences sur une péjoration ou un oubli des problèmes spécifiquement didactiques que posent les situations analysées par les CP. On observe par ailleurs une influence de la discipline d'origine du CP (lorsqu'il est initialement enseignant) sur sa prise en compte du savoir à enseigner dans son travail de conseil.

Remerciements : ce travail est soutenu par le projet IDEFI « DEFI Diversités ».

Chaliès, S., Chênerie, I., Martin, F., Talbot, L. & Tricot, A. (2010). Réflexion autour du métier de conseiller pédagogique dans le contexte universitaire français. Actes du colloque international de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire *Réformes et changements pédagogiques dans l'enseignement supérieur*, Rabat, 17-21 mai 2010.

Chênerie, I., David, M., Chaliès, S., Martin, F., Tricot, A., Talbot, L., Suaudeau, S. & Bourlier, T. (2014). Référentiel de compétences du conseiller pédagogique dans l'enseignement supérieur. En ligne : sup.ups-tlse.fr/conseilpeda/index.htm

Houle, H. & Pratte, M. (2007). *La fonction de conseiller pédagogique au collégial*. Québec : Cégep de Sainte-Foy. En ligne :

http://www.usherbrooke.ca/performa/fileadmin/sites/performa/documents/Recherches_subventionnees/Houle_et_Pratte_Final_Annexes.pdf

Langevin, L. (2009). Accompagnement pédagogique : une expertise à développer. Dans D. Bédard & J.-P. Bécard (Eds), *Innover dans l'enseignement supérieur* (pp. 139-150). Paris : PUF.

Pigeonnat, Y., Ricci, J.-L. & Rovero, Ph. R. (2007, mai). *Le compagnonnage : une voie d'initiation au conseil pédagogique universitaire*. Montréal : Communication présentée au 24^e congrès de l'AIPU.

Schneider, M. (2006, janvier-mars). Quand le courant pédagogique « des compétences » empêche une structuration des enseignements autour de l'étude et de la classification de questions parentes. *Revue française de pédagogie*, 154, 85-96. En ligne : <http://rfp.revues.org/136>

Wall, D. & McAleer, S. (2000). Teaching the consultant teachers: identifying the core content, *Medical Education*, 34(2), 131-138.